

Tichodrome échelette, *Tichodroma muraria* (Linné, 1766)

Synonymes : Grimpereau des rochers, Échelette

Classification (Ordre, Famille) : Passériformes, Tichodromadidés

Description de l'espèce

Le Tichodrome échelette est un passereau de petite taille aux ailes arrondies rappelant un papillon dans certaines de ses attitudes et ses coloris. Le bec long et fin est incurvé vers le bas, la tête et le dos sont gris clair, et les couvertures alaires sont rouge carminé. Durant la période de reproduction, le mâle a la gorge noire. Cette coloration est plus ou moins étendue du haut de la poitrine jusqu'à l'œil en fonction des individus. La femelle a le dos et le ventre gris plus clair que le mâle et sa gorge présente une grande variabilité pouvant être entièrement blanche ou montrer une tache noire centrale plus ou moins étendue [11]. Lors de la mue d'automne, la gorge et le haut de la poitrine deviennent blancs chez les deux sexes. Le plumage juvénile ressemble, en plus terne, à celui des adultes en plumage internuptial. Le bec des jeunes oiseaux est court et droit.

En vol, les rémyges sont noires avec leur base rouge, et les primaires sont marquées de deux tâches blanches. La queue est noire avec l'extrémité des rectrices externes blanche.

Le chant est très flûté (JCR, CD4/pl.38).

Longueur totale du corps (sans le bec) : 13 à 14 cm. Poids : 15 à 22 g.

Difficultés d'identification (similitudes)

Aucune.

Répartition géographique

L'espèce se reproduit dans la plupart des chaînes montagneuses du Paléarctique, de l'extrême Ouest à l'Himalaya. Elle occupe ainsi la plupart des grands massifs montagneux européens, des Cantabriques aux Carpates et aux Balkans, les principales populations étant celles du massif alpin.

En France, les chaînes alpines et pyrénéennes abritent les populations reproductrices les plus importantes. Toutes les Alpes sont occupées du nord au sud, du Chablais au Mercantour [bg72] et les Pyrénées seulement dans la partie la plus élevée. Le massif du Jura abrite une petite population estimée à quelques dizaines de couples [3 ; 7]. La Corse est la seule île méditerranéenne où des preuves de reproduction ont été rapportées (Massifs du Cinto et de l'Incudine [bg64]). L'espèce est absente des Vosges et il n'existe que quelques rares cas de reproduction signalés dans le Massif Central [9].

La répartition géographique hivernale est beaucoup plus vaste, s'étendant à des altitudes plus basses sur tout le quart sud-est de l'hexagone [bg71]. Le Tichodrome échelette peut alors fréquenter aussi bien les parois rocheuses que les constructions humaines, des Alpes et Préalpes jusqu'aux côtes rocheuses du littoral méditerranéen, la vallée du Rhône, l'ensemble du Massif Central, du Jura, des Pyrénées et de la Corse. Des oiseaux peuvent être observés en erratisme à de plus grandes distances et atteindre l'ouest de notre pays. Durant cette période, des individus peuvent fréquenter des façades artificielles telles celles de monuments au centre des grandes agglomérations urbaines comme Grenoble, Lyon, Besançon, Chartres, ou Paris.

Biologie

Ecologie

Tout au long de son cycle annuel, le Tichodrome échelette occupe essentiellement les parois rocheuses verticales sur lesquelles il s'agrippe et grimpe pour rechercher sa nourriture. Il peut nicher entre 350 et 3000 m d'altitude comme cela a été noté en Suisse [bg54]. En France, c'est surtout un oiseau de moyenne et haute montagne dans les Alpes et le Jura où la majorité des sites de reproduction se situent entre 1000 et 1500 m d'altitude [7 ; bg6] et dans les Pyrénées et en Corse entre 1350 et 2700 m [bg72]. Cependant, l'espèce peut se reproduire régulièrement à des altitudes plus élevées, jusqu'à 2840 m dans les Alpes, en Vanoise, et également beaucoup plus bas à 500 m dans le Jura.

Les falaises de basse altitude, souvent fréquentées en hiver, sont rarement utilisées pour la reproduction, ce qui suggère qu'il a des exigences alpines [5]. Les constructions humaines telles que les barrages hydroélectriques, façades de maisons, clochers d'église sont aussi visitées [12].

Comportements

Il explore généralement les falaises de bas en haut. Très agile en vol, il peut se laisser tomber régulièrement en piqué et recommencer une nouvelle ascension. En dehors de la période de reproduction, les individus sont en général solitaires et territoriaux, mais un cas de grégarisme hivernal a été rapporté dans les Alpes [1]. En période de nidification, plusieurs couples peuvent parfois occuper une même grande falaise où ils défendent âprement leur territoire.

En été, après l'envol des poussins, certains oiseaux peuvent effectuer une transhumance vers des altitudes plus élevées tandis qu'à l'automne, la plupart d'entre eux se déplacent vers des altitudes plus basses. Dans la région rhône-alpine, le Massif Central et le Jura, les arrivées sur les sites d'hivernage ont lieu le plus souvent à partir de la première décennie d'octobre [2 ; 4]. Sur un même site, ces dates sont assez variables selon les années [bg6] et il est possible que les variations soient liées aux conditions météorologiques aux altitudes plus élevées. Les dernières observations sur les sites d'hivernage sont effectuées en général dans la première décennie d'avril mais les mouvements de retour vers les sites de reproduction débutent sans doute dès février [4 ; bg71]. On ne sait pas quels sont les individus, ou les populations, qui effectuent de simples transhumances à de plus basses altitudes, et ceux qui effectuent de véritables migrations sur de grandes distances. Il semble bien qu'au cours de l'hiver, certains tichodromes peuvent encore effectuer des déplacements importants, peut-être en lien avec les conditions météorologiques, notamment lorsque les jours de gel limiteraient l'accès à la nourriture.

Reproduction et dynamique de population

Dans les Alpes, les chants se font entendre entre fin février et fin juin [bg6]. Une grande fidélité des membres du couple entre eux ainsi qu'au site du nid ont été notés en Slovaquie [13]. Le nid est établi presque toujours à l'intérieur d'une crevasse et plusieurs cas de reproduction sur des constructions humaines ont été rapportés : dans des murs d'habitation, châteaux, barrages. Les pontes sont déposées principalement au mois de mai [5 ; bg6]. La taille de ponte est de trois à quatre oeufs, parfois cinq. Seule la femelle couve, pendant 18-19 jours. Les deux sexes participent au nourrissage des poussins pendant 21 à 30 jours durant le mois de juin et la première quinzaine de juillet [5 ; bg7]. Les données sur la dynamique des populations de l'espèce restent très ténues. Une femelle en captivité a pondu à l'âge d'un an [bg7], mais il n'existe pas d'informations en conditions naturelles sur l'âge à la première reproduction, la survie, ou le succès reproducteur. La longévité dans la nature, d'au moins huit ans, est mal connue [13].

Les densités de tichodromes sont souvent très faibles et beaucoup de parois rocheuses, apparemment favorables, ne sont pas occupées. En Suisse toutefois, des densités atteignent trois à quatre couples pour 100 km² dans le nord des Alpes mais elles ne dépassent que rarement deux couples pour 100 km² dans le sud [bg54]. En l'absence de données précises sur les exigences écologiques de l'espèce, les raisons de ces faibles valeurs restent difficiles à expliquer. La disponibilité des ressources alimentaires sur les parois est possiblement un facteur limitant clé qui expliquerait les vastes territoires de chaque couple. Il a été suggéré que l'espèce préférerait les falaises humides [8], cependant d'autres études semblent montrer que ce n'est pas le cas [10]. L'orientation de la paroi ne paraît pas non plus déterminante. L'altitude et la présence de végétation sur les parois seraient en revanche des facteurs importants.

Régime alimentaire

Le régime alimentaire est à base d'arthropodes : insectes et araignées. Une grande variété de familles d'arthropodes ont été identifiés dans les proies [bg7] mais les connaissances restent cependant très fragmentaires et il n'y a pas d'indication, en particulier sur le régime hivernal.

Habitats de l'annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1240 - Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes avec *Limonium* spp. endémiques (Cor. 18.22)

8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (Cor. 62.1)

8220 - Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique (Cor. 62.2)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux et à l'Annexe III de la Convention de Berne.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Les sites de reproduction qui bénéficient de mesures de protection réglementaires sont ceux situés dans les parcs nationaux (Les Ecrins, la Vanoise, le Mercantour et celui des Pyrénées) et dans les réserves naturelles. Une part importante de la population française se reproduit dans ces zones protégées. Il bénéficie aussi indirectement des arrêtés préfectoraux de protection de biotopes dans le cadre de la protection de la reproduction du Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*).

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Son statut de conservation est considéré comme favorable en Europe [bg2]. Cependant, malgré une large distribution, l'espèce reste rare en dépit de l'abondance de sites apparemment favorables. La population française a été estimée entre 500 et 1 200 couples et la population européenne à environ 16 000 couples, dont plus de 10 000 se reproduiraient en Espagne et plus de 3 000 en Italie [bg30]. Des données plus récentes indiquent des effectifs français compris entre 4 000 et 20 000 couples et une population européenne estimée à plus 38 000 couples [bg2].

Les Alpes et les Pyrénées abriteraient plusieurs centaines de couples, le Jura quelques dizaines et la Corse, quelques couples seulement. Cependant ces estimations pourraient être sujettes à caution en raison de la faible fiabilité des méthodes de recensement.

On pourrait penser à une sous-estimation des effectifs reproducteurs en raison de la difficulté d'accès et d'observation aux altitudes élevées mais durant l'hiver, où la détection des tichodromes sur les parois semble plus facile, le nombre d'observations reste faible. Ainsi, la région Rhône-Alpes ou le Jura ne comptabilisent pas plus de quelques dizaines d'observations par hiver [bg6].

L'ensemble des populations apparaît stable mais d'après LÖHRL [8], les populations alpines seraient sujettes à des fluctuations. Dans le Jura suisse, certaines zones ont été occupées puis délaissées [6] Les données disponibles en France ne permettent sûrement pas de mettre en évidence une tendance d'évolution des effectifs dans le pays.

Menaces potentielles

Il semble peu probable que l'habitat rocheux du Tichodrome échelette puisse subir des modifications importantes. De plus, cet habitat est largement disponible. Le développement des sports en montagne (escalade, pratique du parapente) pourrait occasionner un dérangement des oiseaux reproducteurs notamment sur les sites les plus fréquentés à basse altitude, mais il n'y a pas d'éléments avérés dans ce sens et le Tichodrome échelette est connu pour être un oiseau peu farouche.

En raison de son régime alimentaire plus particulièrement insectivore, les vagues de froid vif pourraient affecter la survie hivernale et les gels tardifs au printemps, affecter la reproduction.

Propositions de gestion

Les habitats de reproduction et d'hivernage du Tichodrome échelette ne permettent pas d'envisager une gestion précise. Cependant, la disponibilité en arthropodes étant probablement un facteur important, on devra veiller au maintien de la végétation sur les parois qui est un élément favorisant la présence de ses proies.

Ses habitats ne sont pas soumis à une exploitation autre que les sports de montagne. Il faudrait veiller à ce que ces activités ne s'exercent pas à proximité des sites de nidification en concertation avec les sportifs concernés.

Etudes et recherches à développer

L'habitat du Tichodrome échelette rend son étude peu aisée et les connaissances sur sa biologie restent très fragmentaires, en particulier les critères qui déterminent le choix des falaises de reproduction, les paramètres démographiques et le régime alimentaire en dehors de la saison de reproduction. L'hiver est probablement une période critique du point de vue des ressources alimentaires qui impose alors de grands déplacements. L'estimation des effectifs est très difficile en raison de la discrétion de l'espèce, de la difficulté à la détecter et à obtenir les preuves de sa nidification. Des méthodes adéquates de recensement, notamment en hiver, seraient à développer pour appréhender l'évolution des populations. Dans ce cadre, la collaboration de grimpeurs ornithologues pourrait être sollicitée pour améliorer la connaissance des populations tant nicheuses qu'hivernantes.

Bibliographie

1. DESMET, J.F. (1981).- Cas de grégarisme hivernal exceptionnel chez le Tichodrome, *Tichodroma muraria*, en Haute-Savoie. *Nos Oiseaux* 36: 36.
2. DUBOC, P. & LALLEMANT, J.J. (1987).- *Atlas des oiseaux hivernants, Allier, Aveyron, Cantal, Haute-Loire, Lozère, Puy-de-Dôme, 1976-1984*. Centre Ornithologique Auvergne, Clermont-Ferrand. 181 p.
3. GAUTHIER-CLERC, M. (1991).- Le Tichodrome échelette nicheur dans le massif du Jura français. *Nos Oiseaux* 41: 237-246.
4. GAUTHIER-CLERC, M. (1992).- Observations du Tichodrome échelette hors de la période de nidification. *Falco* 25: 79-84.
5. GÉROUDET, P. (1984).- *Les passereaux d'Europe : des mésanges aux fauvettes*. Vol. 2. 4e édition. Coll. Les beautés de la Nature. Delachaux & Niestlé. 318 p.
6. GÉROUDET, P. (1994).- Le Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*) dans le Jura suisse : répartition des nicheurs. *Nos Oiseaux* 42: 379-410.
7. GÉROUDET, P. & GAUTHIER-CLERC, M. (1994).- Le Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*) nicheur : nouvelle mise au point pour le Jura français et synthèse jurassienne franco-suisse. *Nos Oiseaux* 42: 411-418.
8. LÖHRL, H. (1976).- *Der Mauertlauer*. A. Ziemsen Publishers, Wittenberg-Lutherstadt. 110 p.

9. MAZEYRAT, P. (1987).- Nidification d'un couple de Tichodromes (*Tichodroma muraria*) dans le massif du Sancy. *Le Grand-duc* 30: 28-29.
10. SANIGA, M. (1995).- Seasonal distribution, altitudinal and horizontal migration of the Wallcreeper (*Tichodroma muraria*) in the Malà Fatra mountains, Slovak Carpathians. *Folia Zoologica* 44: 237-246.
11. SANIGA, M. (1995).- Variability in coloration of Wallcreeper. *Dutch Birding* 17: 141-145.
12. SANIGA, M. (1999).- Aspects of breeding habitat and behaviour in Wallcreeper. *Dutch Birding* 21: 154-159.
13. SANIGA, M. (2001).- Successful breeding of very close relatives in the Wallcreeper *Tichodroma muraria*. *Vogelwelt* 122: 101-103.